


## Avancement ( mairie )

SECURITE					
Vitesse des véhicules chemin petit Jean et av Jean Jaurès	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>	<b>Favorable à la mise en place de panneaux</b>	La solution <b>STOP</b> ou <b>CEDER LE PASSAGE</b> serait moins onéreuse que des ralentisseurs. Confirmer sur plan.	ETUDE MOBILITE PVD <b>A l'étude</b>
Est-ce les sorties de lotissements chemin petit Jean et avenue Jean Jaurès ont priorité sur le chemin petit Jean et l'avenue Jean Jaurès	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>		Si pas priorité mettre des panneaux céder le passage à la sortie des lotissements	<b>A l'étude</b>
Stationnement des véhicules sur le trottoir en bas du chemin petit Jean, impossible pour les poussettes ou handicapés de passer, et devant des maisons	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>		Mettre des potelets. Confirmer sur plan. <b>Véhicules sur trottoir totalement inadmissible</b> <b>Pour les nourrices avec leurs poussettes</b>	Réponse sept : Tolérance zéro ou tolérance jour de marché GESTION AU CAS PAR CAS (tolérance mais aussi contravention)
L'emplacement des 4 conteneurs trop avancés chemin petit Jean, angle rue du 8 mai 1945 (lotissement petit Jean).	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>	<b>Terre du Lauragais</b>	Reculer l'emplacement. Remonté et pris en compte. <b>DECALER A DROITE DU PARKING</b>	Hors compétence Prévenir TDL 
Passages piétons avenue Jean Jaurès, métairie, lycée rue des tracas n'existent pas	<b>Transmis</b>		<b>Mairie favorable</b>	Mettre des passages piétons sur ces emplacements Confirmer sur plan.	
Rodéo sur le parking du lycée	<b>Transmis</b>		<b>Gendarmerie et police municipale</b>	Existe-t-il une caméra de surveillance ?	<b>Ils sont informés et travaillent ensemble sur caméra vidéo du parking</b>
Vigilance voisins : mettre en place durant les congés ou WE le système « vigilance voisins ».	<b>Pas transmis</b>		<b>Mairie non compétente</b>	Le bureau va étudier comment mettre en place ce système, avec la mairie, avec la gendarmerie	

A transmettre à la mairie

Transmis à la mairie le Réponse de la mairie

Avis des personnes présentes à la réunion et/ou du bureau.

Suggestions / remarques

## Avancement ( mairie )

<b>PROPRETE</b>					
Conteneur jaune très vite rempli chemin petit jean avec des objets encombrants qui relèvent plutôt de la déchèterie	<b>A transmettre</b>			Informers les habitants sur le tri sélectif	<b>Mise en place des colonnes aériennes Voir leurs emplacements et si leurs nombres suffisants</b>
les petites poubelles autour du lycée Léon Blum sont souvent pleines en période scolaire.	<b>A transmettre</b>			Qui doit vider ces poubelles le lycée ? ou la municipalité ?	<b>Pas de réponse.</b>
<b>ANIMAUX</b>				.	
Chiens promenés sans laisse et qui attaquent dans les rues et sur le terrain de sport du lycée.	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>	<b>A arbitrer</b>	Est-ce que la mairie pourrait passer une information ? la loi oblige les propriétaires de chien à les promener en laisse. Mettre des panneaux surtout près du terrain de sport sur chiens en laisse ou interdiction des chiens sur le terrain	Seul un arrêté municipal peut interdire la promenade sans laisse GESTION AU CAS PAR CAS. Le terrain de sport n'appartient pas à la Mairie mais à la Région. <b>Arrêté municipal du 10/07/2012 existe.</b>
Crottes de chiens	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>	<b>Favorable</b>	Refaire passer une information sur l'obligation de ramasser les crottes de son chien	Une nouvelle campagne de sensibilisation est en cours En cours de finalisation
Moustiques nombreux cet été.	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>	<b>Favorable</b>	Est-ce que la mairie peut envisager la mise en place de borne anti moustiques ?	Des actions déjà menées par les service espaces verts. Pièges, nichoirs à chauve-souris. <b>Pa s de réponse sur les emplacements</b>
<b>VEGETATION</b>					

A transmettre à la mairie

Transmis à la mairie le Réponse de la mairie

Avis des personnes présentes à la réunion et/ou du bureau.

Suggestions / remarques

**Avancement ( mairie )**

Qu'elle règle s'applique si une branche d'un arbre planté sur le trottoir tombe et blesse une personne sur le trottoir ? dans un jardin de particulier ?	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>	<b>Relève de la responsabilité du Propriétaire</b>		
L'élagage des arbres dont les branches arrivent chez un particulier doit être effectué par qui ? mairie, particulier ou autre?	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>	<b>A vérifier</b>	Certaines branches débordent sur les jardins particuliers. Elagage à faire assez vite	Cela dépend où se trouve l'arbre (route départementale ou communale) <b>Elagage prévu 1ER SEMESTRE 2024</b>
Ramassage des feuilles. La sécheresse et le vent actuellement font tomber un nombre considérable de feuilles sur les trottoirs, empêchant les personnes de passer.	<b>A transmettre</b>			Au 8 chemin petit jean les feuilles s'accumulent de manière très importante. Est-ce que la mairie pourrait passer plus souvent ?	<b>Service entretien passe régulièrement. Une loi existe sur entretien des trottoirs (information sera donnée lors de la réunion du 26/01/2024)</b>
Racines des platanes : chemin petit jean et avenue jean Jaurès les racines des arbres ont soulevés le trottoir et sur la voirie.	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>		Sur la chaussée également (montée de chemin petit Jean. Est-ce que des travaux pourraient être envisagés pour refaire les trottoirs autour des arbres comme cela a été fait avenue de Verdun?	<b>Prévu par la mairie dans le plan travaux.</b>
Qui gère les arbres plantés dans la rue ? doit on signaler un arbre mort ?	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>		Cas lotissement castanet devant le 5. Face au 3 et 5 av du huit mai 1945.	<b>Service Technique est intervenu lotissement castanet</b> <b>Refaire demande pour av du 8 mai 1945</b>

A transmettre à la mairie

Transmis à la mairie le Réponse de la mairie

Avis des personnes présentes à la réunion et/ou du bureau.

Suggestions / remarques

**Avancement ( mairie )**

Le fossé le long du terrain de sport du lycée : est ce que ce fossé pourrait être nettoyé régulièrement ? beaucoup de végétation actuellement. Lors de fortes pluies l'eau ne peut s'évacuer correctement et les maisons en contre bas du fossé sont inondées.	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>		Est-ce que c'est la mairie qui prend en charge le nettoyage entre le fossé et le grillage des maisons qui longent le fossé ou les propriétaires des maisons ? Des travaux ont débutés en mai 2023, après de fortes pluies, mais ne semblent pas terminer. Quand le chantier sera-t-il repris ? avec la remise en état du grillage qui ne tient plus au sol et présente un danger.	SI GRILLE= PB SECURITE REGLE MAIS DEBORDEMENT. SI PAS GRILLE = PAS DE DEBORDEMENT MAIS PB DE SECURITE. <b>Demande à faire pour fixer la grille de protection sur le trottoir (non fixée au sol actuellement).</b> <b>Retirer les énormes canalisations bétons sur le côté..</b>
Ronces au niveau de la Métairie des ronces dépassent du terrain et gênent le passage sur le trottoir. Ce passage est fréquenté par les lycéens. Taillage de la haie qui dépassent chemin petit Jean Référence plan cadastre 1736 (face au 28).	<b>Transmis</b>	<b>AOUT 23 et NOV 23</b>	<b>Tout semble coupé.</b>	Est-ce que la mairie pourrait demander au propriétaire de couper les ronces le long de son terrain ?	<b>Fait.</b>
<b>ACHATS COLLECTIFS</b>					
Achat groupé de fuel Achat groupé de pellets	<b>Pas transmis</b>			Une étude sera faite par le bureau et une enquête auprès des habitants pour savoir qui seraient intéressés	Ce sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion pour une mise en place si cela est possible dans l'avenir.
<b>GYMNASE</b>					
Est ce qu'il serait possible de donner un nom d'un sportif à ce gymnase ?	<b>Transmis</b>				<b>Pas de retour</b> <b>Demande faite à la mairie lors de la réunion du 5/01/2024</b>

A transmettre à la mairie

Transmis à la mairie le

Réponse de la mairie

Avis des personnes présentes à la réunion et/ou du bureau.

Suggestions / remarques

**Avancement ( mairie )**

Pourquoi les néons du gymnase restent allumés 24/24h et même tout cet été ?	<b>Transmis</b>				<b>Pas de retour</b>
<b>LAMPADAIRES</b>					
Luminaire 24 chemin de la pierre. Réduire la puissance	<b>Transmis</b>			le lampadaire s'allume très tôt et s'éteint très tard le matin. La lumière est importante.	<b>Pas de retour</b>
Est-ce que durant les périodes printemps et été le fonctionnement des lampadaires ne peut pas être réduits, voir éteints, compte tenu des jours très longs.	<b>Transmis</b>			Durant l'hivers mettre un fonctionnement au minimum, voir les éteindre entre 23h et 5h du matin dans certaines rues .	<b>Pas de retour</b>